

CEREO

Brief

BULLETIN DE RECHERCHE DÉCEMBRE 1993 SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

LES MESURES D'AIDE PUBLIQUE DANS LA DYNAMIQUE DE L'INSERTION DES JEUNES

Un ensemble de mesures vise à aider les jeunes à réussir leur insertion dans la vie active. D'un panel de jeunes sortis en 1989 de l'enseignement secondaire ou de l'apprentissage, il ressort que l'accès aux mesures qualifiantes n'échappe pas à la sélectivité du marché du travail : les éléments les plus employables sont les premiers bénéficiaires et s'insèrent assez massivement immédiatement après. Ceux qui ne le sont pas retournent au chômage si ce sont des femmes ou dans des voies d'attente (rester dans les dispositifs, aller au service national) si ce sont des hommes. Les éléments moins employables accèdent à des mesures moins performantes qui les insèrent moins souvent et sur des emplois moins durables qui, néanmoins, leur donnent une première expérience ; fréquemment une deuxième mesure complète cet apprentissage et le taux de transition vers l'emploi est ensuite meilleur. Femmes et hommes sont à égalité pour la transition vers l'emploi à l'issue de la dernière mesure.

A la fin de l'année scolaire 1988-1989, près de quatre cent mille jeunes sortent de l'enseignement secondaire ou de l'apprentissage. Entre juin 1989 et décembre 1992, 57% d'entre eux bénéficient d'au moins une mesure prévue par les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (cf. encadré 1).

LES JEUNES RESTÉS HORS DES DISPOSITIFS SONT ISSUS DE FILIÈRES DE FORMATION PLUS PROFESSIONNALISÉES

Ceux qui n'ont pas connu de mesure du tout ont un taux plus élevé d'insertion en emploi ordinaire. Ils sont issus plus largement de spécialités de formation industrielle si ce sont des garçons (72%) ou tertiaire si ce sont des filles (76%) que ceux qui ont connu au moins une mesure publique. Très peu sont issus de filières de formation générale. Filles et garçons sont majoritairement de niveau V de formation mais c'est plus net pour les garçons (77%, soit une plus forte proportion que les bénéficiaires des mesures) que pour les filles (57%, ce qui est inférieur à la moyenne de la cohorte, elles viennent aussi du niveau IV (26%), ou encore du V-Vbis (17%)). Les garçons sortent souvent de l'apprentissage (35%),

1 - Méthode

La méthode d'observation par interrogations répétées des mêmes personnes (panel), permet de suivre l'insertion progressive de jeunes issus du système éducatif et leur passage par les différentes mesures des dispositifs publics d'aide à la formation et à l'insertion sociale et professionnelle. Nous disposons donc d'un échantillon décrivant l'évolution de la situation des jeunes, de niveau de formation IV technologique et moins sur le marché du travail.

Les jeunes retenus pour les tableaux 1 à 6 sont exclusivement ceux qui connaissent une ou deux mesures. Ces tableaux représentent des séquences de transition entre situations et ne tiennent compte en aucun cas de durée d'absence sans. La méthode repose sur des techniques de dénombrement de passages entre situations immédiatement consécutives et permet donc de reproduire des trajectoires d'individus sur le marché du travail et en dehors, le cas échéant.

Le type d'emploi trouvé n'est pas connu : on regroupe les formes d'emploi habituelles par opposition à l'emploi atypique que l'on classe dans les mesures. En outre, il n'est pas connu dans ce panel si l'emploi est durable. Tous les calculs distinguent l'insertion des études et, pour les personnes du service national, ceux qui sont logés en mesure en décembre 1992 sont distingués par rapport au statut à la situation qui se suit. Certains éléments peu représentatifs sont parfois surpris ou ignorés comme non significatifs. La somme de toutes les proportions d'une même ligne ne fait donc pas forcément 100%.

proportion supérieure à la moyenne) mais les filles moins (19%, proportion quand même relativement forte), les autres venant de l'enseignement secondaire scolaire. Enfin, ils sont plus nombreux à avoir obtenu un diplôme (72% de filles et 63% de garçons) et un peu plus âgés que les autres jeunes entrant sur le marché du travail.

Parmi les jeunes qui passent au moins une fois dans le dispositif, 27% sont dans une mesure relevant du secteur marchand (contrats de qualification et d'adaptation, etc) et 38% dans une mesure concernant le secteur non marchand (contrats emploi-solidarité en particulier). C'est uniquement dans le secteur non marchand qu'ont lieu les passages récurrents dans les dispositifs d'aide à l'insertion, mais les jeunes concernés sont très peu nombreux.

Les hommes ont plus souvent recours aux mesures du secteur marchand (24% d'hommes connaissent une mesure marchande et 5% deux) que les femmes (20% de femmes bénéficient d'une mesure marchande et 3% de deux). A l'inverse, dans le secteur non marchand, 33% de femmes contre 17% des hommes connaissent une mesure, 14% de femmes pour 5% d'hommes bénéficient de deux mesures. Les jeunes qui n'ont connu qu'une mesure sont ceux qui ont le meilleur taux de transition vers l'emploi (cf. encadré 2).

FEMMES ET HOMMES : DES TAUX DE TRANSITION VERS L'EMPLOI ASSEZ VOISINS

Un tiers des femmes qui connaissent une ou deux mesures utilisent la première directement après l'école, un peu moins de la moitié après une période de chômage. La situation d'origine est plus dispersée chez les hommes qui viennent aussi de l'école ou du chômage mais encore de l'inactivité ou de l'emploi. Directement après une mesure, les femmes affichent un taux de chômage (35%) nettement supérieur à celui des hommes (17%). L'existence du service national comme état d'attente masculin ne suffit pas à expliquer cette différence. Se conjuguent aussi l'apprentissage, le fait de rester plus longtemps en mesure ou même l'emploi.

Etre en emploi avant une ou deux mesures n'est pas déterminant pour l'issue de la séquence. En effet, les hommes qui n'ont connu qu'une mesure viennent beaucoup plus souvent que les femmes de l'emploi (16% contre 7%) et pourtant les hommes ne sortent pas beaucoup plus souvent vers l'emploi que les femmes (46% et 42% respectivement) après leur unique passage dans les dispositifs. A l'inverse, autant d'hommes que de femmes (environ 6%) viennent de l'emploi avant une série de deux mesures non forcément consécutives et plus d'hommes (32%) que de femmes (25%) sortent vers l'emploi immédiatement après la deuxième mesure. Par contre, le chômage stigmatise surtout les femmes : elles sont environ la moitié à retourner au chômage lorsqu'elles y sont avant de béné-

2 - Sources

1. Pour permettre une meilleure analyse du rôle des dispositifs d'aide à l'insertion mis en place au milieu de la décennie quarantevingt et complétés par des mesures complémentaires ou supplémentaires depuis, le Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (CEREG) procède à deux reprises (d'une part entre 1987 et 1988, sur les jeunes sortis de formation initiale en 1986, et d'autre part entre 1990 et 1992, sur les jeunes sortis de formation initiale en 1989) à une enquête par observations répétées des jeunes susceptibles d'être concernés par une de ces mesures d'aide à l'insertion. Ces travaux ont été effectués sur un échantillon cylindré : n'ont été retenus que les individus présents lors des trois interrogations (soient 2 453 personnes représentant une population de 396 372 personnes). Le profil des individus perdus entre les différentes vagues a été étudié et si le biais ne peut pas être considéré comme nul, les faibles différences constatées permettent d'accorder une validité certaine aux résultats présentés. Une dernière vague d'interrogation est prévue pour décembre 1993. Cette enquête spécifique a bénéficié de l'aide de la délégation à la formation professionnelle (DFP) et de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail. La base de sondage du panel est l'enquête décentralisée menée conjointement par la Direction de l'évaluation et de la Prospective (DEP) et le CEREG auprès des élèves sortis en 1989 :

- des niveaux VI à IV de formation (à l'exclusion des terminales générales) et des classes de secondes, premières et terminales BT,
- des centres de formation pour apprentis (CFA) en classes initiales,
- des Sections d'Enseignement Spécialisé (SES) de quatre académies (Lille, Lyon, Orléans et Reims).

2. Les mesures jeunes regroupent les formules institutionnelles suivantes :

- l'emploi aidé dans le secteur marchand : les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), les contrats d'adaptation (CA) et les contrats de qualification (CC),
- l'emploi aidé dans le secteur non marchand : les travaux d'intérêt collectif (TUC) remplacés en 1989 par les contrats emploi solidarité (CES) auxquels on ajoute les stages de formation en alternance.

ficier d'une ou deux mesures alors que c'est le cas pour moins d'un quart des hommes.

En outre, les mesures incitent les jeunes à rester sur le marché du travail : le taux de transition vers l'inactivité est plus faible après deux mesures qu'après une seule.

LES JEUNES INSÉRÉS APRÈS UN PASSAGE EN MESURE : DES CARACTÉRISTIQUES PROCHES DE CEUX RESTÉS HORS DES DISPOSITIFS

Si certains jeunes s'insèrent dans l'emploi directement après leur passage dans le dispositif, d'autres en demeurent exclus malgré le bénéfice d'une ou plusieurs mesures. L'"insertion directe dans l'emploi" concerne des jeunes au profil assez proche de ceux qui, plus employables, n'ont pas connu de mesures du tout. Ils sont massivement issus d'une formation professionnelle, tertiaire pour les femmes (80%), industrielle pour les hommes (70% environ). Le niveau V de formation prédomine (72% pour les filles et 74% pour les garçons) ; les autres filles sont plutôt de niveau IV de formation (26%) et les autres garçons de niveau VI et V bis de formation (18%) ; par contre, la distribution des diplômes est très différenciée selon le sexe : 84% de diplômées parmi les

Tableau 1
Principaux indicateurs des femmes bénéficiaires d'une seule mesure - juin 89 à décembre 92

Situation avant la mesure	Type de mesure	Situation après la mesure			Effectif total	% du total
		Mesure en cours	Emploi	Chômage		
École	marchande	2 ¹	65	25	8 571	12
	non marchande	7	44	36	15 965	22
Emploi	tous types	ns	ns	ns	5 101	7
Chômage	marchande	9	64	22	6 925	9
	non marchande	22	25	47	27 974	37
TOTAL		13	42	95	74 055	87²

1 A titre d'exemple, parmi les 74026 femmes qui n'ont connu qu'une mesure : 2% de celles qui bénéficient d'une mesure relevant du secteur marchand juste après l'école sont toujours en mesure en décembre 1992 (80% sont en emploi, etc).

2 Le complément à 100% est constitué par les femmes inactives, en études ou en apprentissage juste avant cette mesure.

Source CEREG - Onera

Tableau 2
Principaux indicateurs des hommes bénéficiaires d'une seule mesure - juin 89 à décembre 92

Situation avant la mesure	Type de mesure	Situation après la mesure				Effectif total	% du total
		Mesure en cours	Emploi	Chômage	Service national		
École	marchande	1	45	2	29	11 957	19
	non marchande	10	39	14	29	4 789	8
Emploi	marchande	29	91	1	9	6 818	11
	non marchande	9	29	56	4	2 914	5
Chômage	marchande	18	55	22	6	11 222	18
	non marchande	28	31	27	14	9 936	15
TOTAL		15	48	17	14	63 086	78

Voir les notes du tableau 1.

Source CEREG - Onera

Tableau 3.1
Principaux indicateurs des femmes bénéficiaires de 2 mesures avant et après la 1ère

Situation avant la première mesure	Type de la première mesure	Situation après la première mesure				Effectif total	% du total
		2ème mesure	Emploi	Chômage	Inactivité		
École	marchande	15	2	51	9	2 291	7
	non marchande	14	17	37	30	9 593	29
Emploi	Tous types	ns	ns	ns	ns	2 189	6
Chômage	marchande	22	9	59	11	2 314	7
	non marchande	21	19	46	12	11 595	35
Inactivité	non marchande	1	14	69	16	9 879	12
TOTAL		16	15	49	17	35 945	95

Voir les notes du tableau 1.

Source CEREG - Onera

Tableau 4.1
Principaux indicateurs des hommes bénéficiaires de deux mesures avant et après la 1ère

Situation avant la première mesure	Type de la première mesure	Situation après la première mesure				Effectif total	% du total
		2ème mesure	Emploi	Chômage	Service national		
École	marchande	5	17	32	19	3 510	14
	non marchande	18	15	9	30	4 487	17
Emploi	Tous types	ns	ns	ns	ns	1 432	6
Chômage	marchande	18	65	35	6	2 682	10
	non marchande	7	18	59	20	4 779	19
Inactivité	non marchande	17	15	32	28	2 775	11
Inactivité	non marchande	21	35	18	-	2 562	10
	non marchande	-	-	-	-	-	-
TOTAL		14	23	30	18	25 899	85

Voir les notes du tableau 1.

Source CEREG - Onera

Tableau 3.2
Principaux indicateurs des femmes bénéficiaires de 2 mesures avant et après la 2ème

Situation avant la deuxième mesure	Type de la deuxième mesure	Situation après la deuxième mesure			Effectif total	% du total
		Mesure en cours	Emploi	Chômage		
Première mesure	marchande	21	60	19	4 958	15
Emploi	non marchande	44	27	29	9 468	11
	marchande	48	22	30	3 119	9
Chômage	non marchande	28	17,8	40,7	15 994	48
	non marchande	3	-	60	4 233	13
TOTAL		27	25	50	33 945	90

Voir les notes du tableau 1.

Source CEREG - Onera

Tableau 4.2
Principaux indicateurs des hommes bénéficiaires de 2 mesures avant et après la 2ème

Situation avant la deuxième mesure	Type de la deuxième mesure	Situation après la deuxième mesure			Effectif total	% du total
		Mesure en cours	Emploi	Chômage		
Première mesure	marchande	29	33	32	3 261	13
Emploi	marchande	34	50	7	3 431	13
	non marchande	35	59	6	2 292	9
Chômage	marchande	25	40	20	4 668	18
	non marchande	64	6	25	6 792	26
Inactivité	Tous types	ns	ns	ns	1 545	6
TOTAL		28	32	18	25 899	86

Voir les notes du tableau 1.

Source CEREG - Onera

filles et seulement 50% parmi les garçons. La "non-insertion directe" se caractérise surtout par une forte représentation de jeunes issus de filières générales (jusqu'à 30%).

Le taux d'insertion à la sortie du dispositif semble être le reflet des atouts préexistants à l'entrée dans ce dispositif. Il reste que le passage par une mesure joue souvent un rôle de catalyseur.

LES MESURES MARCHANDES : UN MEILLEUR TAUX D'INSERTION DIRECTE DANS L'EMPLOI

Lorsqu'une seule mesure intervient dans l'itinéraire, les hommes bénéficient très majoritairement de mesures marchandes et les femmes de mesures non marchandes.

Les femmes accèdent fréquemment à l'emploi quand la mesure relève du secteur marchand. Sinon, elles sortent vers le chômage. Quand la mesure est non marchande, les femmes ont des situations de sortie plus diversifiées : elles transitent vers l'emploi assez souvent mais le chômage est beaucoup plus présent. Elles restent parfois dans les dispositifs ou se retirent du marché du travail (après l'école ou l'inactivité essentiellement).

Les hommes qui ne connaissent qu'une mesure sortent aussi massivement vers l'emploi mais les autres situations possibles sont fréquentes : rester en mesure, voire se retirer du marché du travail, ou aller sous les drapeaux. La mesure marchande les protège surtout du chômage sauf lorsqu'ils étaient déjà demandeur d'emploi auparavant. Ceux qui enchaînent un emploi et une mesure marchande ne sortent jamais vers le chômage ni vers l'inactivité. Ceux qui bénéficient d'une mesure marchande après le service national s'insèrent aussi très massivement. Quand la mesure est non marchande, les hommes ont des situations d'accueil plus contrastées : l'emploi est nettement plus rare et le chômage est plus fréquent.

RÉCURRENCE EN MESURE : DES ITINÉRAIRES-TYPES

Très rares sont les jeunes qui enchaînent une nouvelle mesure non marchande directement après l'obtention d'une première aide. En ce cas, la première correspond à un état d'attente en vue d'une mesure plus qualifiante, à défaut d'un emploi. Cette séquence se traduit d'ailleurs par un taux d'insertion directe en emploi élevé, surtout si la deuxième mesure est marchande, particulièrement pour les femmes.

Lorsque celles-ci bénéficient de deux aides, la première, majoritairement non marchande, débouche fortement sur le chômage. Passer par une mesure non marchande après une période d'inactivité correspond

plus particulièrement à un itinéraire d'exclusion de l'emploi.

Dans le cas des hommes, les mesures non marchandes moins prédominantes destinent à des situations précaires : à l'issue d'une première mesure de ce type, beaucoup d'hommes sont en emploi, mais repassent ensuite par une deuxième mesure, ou y accèdent directement. Après cette deuxième mesure, les hommes accèdent nombreux à l'emploi mais à peu près autant sont encore dans les dispositifs à la date de la dernière interrogation.

LE CONTRAT DE QUALIFICATION : UN PUBLIC DIFFÉRENCIÉ PAR SEXE ET UN RÔLE AMBIGU

Les filles qui bénéficient d'au moins un contrat de qualification sont issues d'une spécialité de formation tertiaire dans une proportion (71%) juste inférieure à celle des filles non passées par les dispositifs à ce jour et juste supérieure à celles qui ont connu une autre mesure que le contrat de qualification. Elles sont de niveau de formation V dans une proportion supérieure (84%) aux deux autres groupes de référence cités ci-dessus, mais inférieure, par exemple, à celles qui connaissent une "insertion directe en emploi". Elles sont de niveau IV de formation dans une proportion supérieure aux autres bénéficiaires des dispositifs. Elles sont très diplômées (72%), autant que celles qui, fortement employables, n'ont pas connu de mesure du tout. Le contrat de qualification n'améliore pas le taux d'insertion directe en comparaison des autres mesures marchandes.

Les garçons qui bénéficient d'au moins un contrat de qualification sont moins fréquemment issus d'une spécialité de formation industrielle (57%). Ils sont de niveau de formation V en majorité (60%) mais moins que la moyenne. Ils viennent massivement de l'enseignement scolaire (78%) et relativement peu de l'apprentissage (15%). Ils sont assez peu nombreux à être diplômés (40%). Le contrat de qualification est plus performant après un premier emploi que directement après l'école.

En règle générale, les contrats de qualifications concernent un public a priori moins employable mais qui s'insère convenablement ensuite.

Jean-Claude SIGOT
Patrick WERQUIN

[1] Coupplé, T. 1992. "Le rôle des aides publiques à la sortie de l'école" CERECQ - Bref, n°80, octobre.

[2] Coupplé, T. et Werquin, P. 1993. *The Use of Government Integration Measures Made by Young People Leaving Secondary Education*, Document de travail CEDEFOP, Berlin, décembre.

[3] Wuhl, S. 1991. *Du chômage à l'exclusion*, Syros Alternatives, Paris.